

Incitation fiscale pour le réinvestissement des bénéfices des sociétés

(Art. LP. 974-1 à LP. 974-5 du code des impôts)

DEMANDE D'IMPUTATION DE CRÉDIT D'IMPÔT

Sur l'impôt sur les bénéfices des sociétés dû au titre de l'exercice clos le __ / __ / ____

Cette demande est à adresser à la DICP au titre du premier exercice d'imputation, à savoir l'exercice au cours duquel les immobilisations ont été mises en service, concomitamment au dépôt de la déclaration annuelle de résultats du même exercice.

I - Formulation de la demande

Je soussigné(e) (nom, prénom)

agissant en tant que (qualité)

de (nom de l'entreprise, raison sociale)

N° TAHITI Téléphone : BP : Commune :

sollicite l'imputation du crédit d'impôt prévu par les articles LP. 974-1 à LP. 974-5 du code des impôts.

Je joins à la présente : - une copie des factures acquittées d'acquisition des investissements

- un état des immobilisations justifiant de l'inscription en comptabilité des immobilisations concernées

- une attestation précisant la date de mise en service en Polynésie française de chaque immobilisation

II- Détermination du crédit d'impôt

1/ Détermination des bénéfices réinvestis dans le financement des immobilisations pour leur coût HT :

Exercice clos le :	Montant des bénéfices distribuables	Montant des bénéfices réinvestis
Total (A)		

2/ Description des investissements financés au moyen des bénéfices distribuables et motivant la demande :

Nature de l'investissement	Classification*	Date de l'investissement	Date de mise en service	Montant HT de l'investissement	Bénéfices réinvestis finançant l'investissement	
					réalisés en N-2	réalisés en N-1
TOTAL						

*Mentionner le n° de la classification selon la nature de l'investissement figurant dans le tableau au verso

3/ Taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés en vigueur l'exercice de mise en service = ____ % (B)

4/ Calcul du crédit d'impôt

Montant des bénéfices réinvestis (A)	
Taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (B)	
Montant du crédit d'impôt (A X B)	

III -Engagement

Je prends l'engagement de conserver les investissements ouvrant droit à crédit d'impôt pour une durée minimale de 5 années à compter de la mise en service des biens ou pendant la durée de leur amortissement si cette dernière est inférieure.

Fait à, le

(Nom, prénom)

Incitation fiscale pour le réinvestissement des bénéfices des sociétés

(Art. LP. 974-1 à LP. 974-5 du code des impôts)

Classification selon la nature de l'investissement	
1	Biens immobiliers
2	Travaux immobiliers
3	Machines et outillages industriels
4	Equipements informatiques et de télécommunications
5	Equipements professionnels autres que ceux mentionnés au 4
6	Mobiliers
7	Navires
8	Véhicules à moteur autres que ceux mentionnés au 7
9	Autres